
EXERCICE EN GROUPE DE LA PROFESSION D'INFIRMIER(E)

Déontologiquement, l'exercice en groupe se matérialise par la conclusion d'un contrat écrit. Mais le contrat entre infirmiers ne répond pas seulement à une exigence réglementaire. Générateur de droits, garant des engagements pris, le contrat protège les accords conclus entre professionnels.

Aussi divers que les situations rencontrées par les infirmiers dans leur quotidien, les contrats s'adaptent, dans leurs formes et leurs contenus, aux besoins des praticiens.

Mais comment s'y retrouver entre toutes ces formes juridiques, ces sigles ? quelles formes est la mieux adaptée à mes besoins ? Quelle structure choisir pour organiser la continuité des soins ? la gestion du patrimoine professionnel ? la mise en commun des moyens, des connaissances ? Comment encadrer son activité de ses premiers pas dans le libéral jusqu'à sa fin de carrière ?

Cette formation présentera chaque type de contrat pouvant être adapté aux infirmiers libéraux en suivant la logique de l'installation en libéral et du développement d'un cabinet infirmier.

Elle se veut comme un guide pratique accompagnant les infirmiers nouvellement installés dans leurs choix de début de carrière, et permettant aux professionnels exerçant déjà en groupe d'améliorer la gestion juridique de leurs cabinets. Objectifs de la formation

- Découvrir le préalable à tout exercice en groupe : le contrat
- Maîtriser les contrats et les actes qui jalonnent la vie professionnelle de l'infirmière, du remplacement à l'association
- Envisager le passage en sociétés à objet professionnel
- Connaître les structures de gestion du patrimoine professionnel
- Découvrir les solutions d'exercice pluridisciplinaire

Intervenant

Avocat ayant plus de 20 ans d'expérience dans l'accompagnement des professions libérales, et en particulier des infirmiers.

Moyens pédagogiques

Exposé didactique basé sur un diaporama de type PowerPoint. Échanges
et partage d'expériences avec les soignants

Type d'évaluation

Les participants rempliront en amont et en fin d'intervention un questionnaire d'évaluation des connaissances.

Un questionnaire de satisfaction sera également disponible en ligne pour permettre aux participants de donner leur avis sur la formation dans son ensemble.

Public visé

Infirmiers libéraux

Durée

7H

PROGRAMME

A travers un diaporama l'intervenant expose les connaissances, savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires pour atteindre les objectifs pédagogiques de l'action de formation.

L'apprenant répondra à diverses questions durant l'exposé de l'intervenant.

9H00-10H00 : PRESENTATION DES OBJECTIFS – RECUEIL DES ATTENTES- EVALUATION DES PREREQUIS

Durée : 1h

10H00-10H30 : PREAMBULE

Durée : 30mn

Méthode pédagogique : expositive- échanges interactifs

Contenu

Se regrouper : un projet de vie

Comprendre les différents éléments patrimoniaux du fonds libéral

10H30- 12H00 : APPORTS DES DIFFERENTS SAVOIRS

1. Le contrat une obligation une garantie

Durée : 1 h

Méthode pédagogique :

Expositive- présentation de cas concrets - échanges interactifs

Contenus

Premières vues sur le droit des contrats

Rappel des obligations réglementaires

Avantages du contrat

Conséquences des situations de non droit

2. La phase de pré-association

Durée : 30 mn

Méthode pédagogique :

Expositive- retours d'expérience - échanges interactifs

Contenus

Le conventionnement des nouveaux installés

Contrat de remplacement

Contrat de collaboration

13h30-15h30 : L'association

Durée : 2 h

Méthode pédagogique :

Expositive- retours d'expérience - échanges interactifs

Contenus

- Contrats sans mise en commun des honoraires

- Contrat avec mise en commun : les sociétés

Première vue sur le fonctionnement des sociétés

Les différents types de sociétés professionnelles

- Les structures interprofessionnelles : CPTS/ SISA **15h30- 17h00 : Gestion du patrimoine professionnel**

Durée : 1 h 30

Méthode pédagogique :

Expositive- retours d'expérience - échanges interactifs

Contenus

Gestion des moyens (matériel, mobilier, personnel, etc.)

Gestion des locaux

Où on parle de la clientèle

17H00-17H30 : BILAN DE LA FORMATION

Durée : 30 mn

Méthode pédagogique : interrogative

Contenus

Évaluation des acquis

Évaluation de satisfaction